

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy**

Séance du : 5 juillet 2021

Convocation du : 29 juin 2021

Le cinq juillet deux mille vingt et un, à 17.30 heures, le conseil de la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy, s'est réuni à La Roche des Arnauds sous la présidence de Michel RICOU-CHARLES, assisté de Dominique TRUC, secrétaire.

Présents : Jacques FRANCOU, Alain BOYOD, Jean ROUSSEAU, Anne-Marie GROS, Marie-Paule ROGOU, Laurent CELCE, Alain MANIVEL, Michel RICOU-CHARLES, Robert PAUCHON, Dominique TRUC, Georges LESBROS, Maurice CHAUTANT, Roland AMADOR, Mallorie BOURGOGNE, Jean-François CONTOZ, Jean-Marie GUEYRAUD, Jean-Pierre BRIOULLE, Olivier REGORD, Jean BANAL, Françoise BELLANGER, Lamia CONTRUCCI, Serge EYSSERIC, Bernadette SAUDEMONT.

Absents et excusés : Françoise PINET, Monique BARTHELEMY, Christiane ACANFORA, Roger AQUINO, Rémy FREY, Fabien GASCARD, Josette REVOUX, Jean-Claude VALLIER, Christian AUBERT, Alain CAUSSE, Christian GILARDEAU-TRUFFINET, Gérald GRIFFIT, Claude DUBUT, Rajaa TOUSSAINT.

Pouvoirs : Monique BARTHELEMY excusée a donné pouvoir à Bernadette SAUDEMONT, Fabien GASCARD excusé a donné pouvoir à Roland AMADOR, Josette REVOUX excusée a donné pouvoir à Maurice CHAUTANT, Christian AUBERT excusé a donné pouvoir à Jacques FRANCOU, Alain CAUSSE excusé a donné pouvoir à Serge EYSSERIC.

ORDRE DU JOUR : Approbation de la candidature Espace Valléen 2021-2027.

L'appel à candidature « sélection des Espaces Valléens » qui porte sur la période 2021-2027 a été publié par la Région SUD, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Agence Nationale de Cohésion Territoriale (Etat), en février 2021.

Le territoire est engagé dans la démarche Espace Valléen depuis deux générations de programmes : ce dispositif a favorisé la dynamique de développement touristique avec le financement d'opérations telles que la Via Souterrata dans le Dévoluy ou l'évènement du Veyn'art.

La Communauté de Communes a donc travaillé à l'élaboration de sa nouvelle candidature, en collaboration avec l'ensemble des acteurs du tourisme du territoire, en continuité des précédents programmes.

La stratégie définie pour 2021-2027 vise à améliorer la contribution économique et sociale du Tourisme au service du développement de l'ensemble du territoire du Buëch Dévoluy, en relevant les défis suivants :

- Enrichir l'offre touristique du territoire, en capitalisant sur l'attractivité complémentaire des offres « Montagne » et « Vallée » du Buëch Dévoluy
- Conforter l'offre à destination des familles, et séduire de nouvelles clientèles touristiques en séjours marchands
- Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des habitants du Buëch Dévoluy : garantir l'équilibre entre espace récréatif et territoire de vie.

Le plan d'action se décline autour des axes suivants :

- AXE 1 : proposer une offre d'activité diversifiée et accessible en toute saison
- AXE 2 : Mettre en scène les richesses de notre territoire
- AXE 3 : Faire venir et accueillir sur notre territoire
- AXE transversal : améliorer la gouvernance touristique sur le territoire et favoriser l'implication des acteurs

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve la candidature Espace Valléen Buëch Dévoluy pour la période 2021-2027 par la réactualisation de la stratégie 2015-2020 et l'élaboration d'un programme d'actions ;
- approuve sa mise en œuvre dans la mesure des cofinancements accordés par le partenariat de massif : Etat, Région SUD, et l'Europe via le POIA (Fonds Européen FEDER) ;
- autorise le président à signer les actes afférents à ce dossier.

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants : 28 dont 5 pouvoirs	Pour : 26	Abstention : 0	Contre : 2

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20210705-De96_2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/07/2021

Affichage : 19/07/2021

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,

Michel RICOU-CHARLES

